

Thomas Fleurs SA

Rapport des commissaires aux
comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2012

Thomas Fleurs SA

Siège social : 15 Avenue de Counoise – ZAC du Plan
84320 Entraigues sur la Sorgue

Capital social : 781 332,70 euros

@2C Entreprises

155 Rue Lawrence Durrell – 84908 Avignon cedex 9

Cabinet Psoinos Fidival

1 Allé Paul Cézanne – 30400 Villeneuve lcz Avignon

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société Thomas Fleurs SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- Le paragraphe 6.3.15 « continuité d'exploitation » de l'annexe qui indique que les comptes consolidés ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation et qui expose les différentes hypothèses sur la base desquelles ce principe a été retenu ; ce paragraphe fait également état des incertitudes relatives à l'exploitation et au financement dans le cas où ces hypothèses ne se réaliseraient pas.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans la première partie de ce rapport, le paragraphe 6.3.15 « continuité d'exploitation » de l'annexe expose la situation de la société au regard de la continuité d'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

- La société a procédé à la clôture à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des parts de marché et a évalué également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 6.2.3 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 6.2.3 et 8.1 donnent une information appropriée.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de la continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Avignon et Villeneuve lez Avignon, le 23 juillet 2013

Les commissaires aux comptes

@2c Entreprises

Bruno Perazzo
Associé

Psoinos Fiducial

Marie-José Psoinos
Associé



Groupe Thomas Fleurs

Comptes consolidés

Exercice clos au 31 décembre 2012

Groupe Thomas Fleurs
ZAC du Plan
84320 Entraigues sur la Sorgue
Ce rapport contient 28 pages

Sommaire

1	Bilan consolidé	5
2	Compte de résultat consolidé	6
3	Tableau des flux de trésorerie	7
4	Faits majeurs	8
4.1	Evènements principaux, faits caractéristiques de l'exercice	8
4.2	Evènements postérieurs à la clôture	8
5	Activités et organigramme du groupe	9
5.1	Activités	9
5.2	Organigramme au 31 décembre 2012	9
5.3	Liste des sociétés consolidées	11
5.4	Sociétés exclues du périmètre de consolidation	11
6	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	12
6.1	Référentiel comptable	12
6.2	Modalités de consolidation	12
6.2.1	Méthodes de consolidation	12
6.2.2	Élimination des opérations intra-groupe	12
6.2.3	Écarts d'acquisition	12
6.2.4	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	13
6.3	Méthodes et règles d'évaluation	13
6.3.1	Application des méthodes préférentielles	13
6.3.2	Immobilisations incorporelles	13
6.3.3	Immobilisations corporelles	14
6.3.4	Contrats de location-financement	14
6.3.5	Immobilisations financières	14
6.3.6	Stocks et travaux en-cours	15
6.3.7	Créances et dettes	15
6.3.8	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	15
6.3.9	Impôts sur les bénéfices	15
6.3.10	Provisions pour risques et charges	15
6.3.11	Engagements de retraite et prestations assimilées	15
6.3.12	Méthodes de conversion des opérations en devise	15
6.3.13	Distinction entre résultat d'exploitation et résultat des opérations non courantes	16
6.3.14	Résultats par action	16
6.3.15	Continuité d'exploitation	16

7	Comparabilité des comptes	17
7.1	Changements comptables	17
7.2	Variations de périmètre	17
7.2.1	Entrées de périmètre	17
7.2.2	Sorties de périmètre	17
7.2.3	Variations de périmètre	17
7.2.4	Changements de méthodes de consolidation	17
8	Explication des comptes du bilan et de leurs variations	18
8.1	Immobilisations incorporelles	18
8.2	Immobilisations corporelles	19
8.3	Immobilisations financières	19
8.4	Stocks et en-cours	20
8.5	Ventilation des créances brutes, par échéance	20
8.6	Détail des impôts différés	21
8.7	Capitaux propres	21
8.7.1	Variation des capitaux propres - part du groupe	21
8.7.2	Composition du capital social	22
8.8	Provisions pour risques et charges	22
8.9	Echéanciers des emprunts et dettes financières	22
8.10	Autres dettes	23
9	Explication du compte de résultat	24
9.1	Chiffre d'affaires du groupe	24
9.2	Dotations nettes aux amortissements et provisions	24
9.3	Résultat des opérations non courantes	24
9.4	Opérations financières	25
9.5	Impôts sur les bénéfices	25
9.5.1	Ventilation de la charge d'impôt	25
9.5.2	Preuve d'impôt	26
10	Autres informations	27
10.1	Effectif moyen	27
10.2	Rémunération des mandataires sociaux	27
10.3	Rémunération des Commissaires aux comptes	27
10.4	Engagements et opérations non inscrites au bilan	27
10.4.1	Engagements de retraite	27
10.4.2	Engagements financiers donnés et reçus	27
10.4.3	Droits individuels à la formation	28

Sauf mention contraire, tous les montants sont exprimés en Euros.

Conformément à nos accords, nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons contractuellement définies :

- Mise en place du process de consolidation : collecte des informations (données sociales et fiscales, opérations intragroupes, profits internes, ...),
- Traitement des opérations de consolidation : définition du périmètre, des options de consolidation et réalisation des retraitements de consolidation,
- Etablissement des comptes consolidés 99-02 proprement dits (bilan, compte de résultat, tableaux des flux de trésorerie et annexes) et des états contributifs.

Ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du Bilan	16 349 K€
Chiffre d'affaires	27 429 K€
Résultat net - part du groupe	-1 920 K€

1 Bilan consolidé

Montants en €	Brut	Amort. et prov.	31.12.2012 Net	31.12.2011 Net
Ecart d'acquisition	1 897 643	971 251	926 392	1 287 054
Immobilisations incorporelles	1 990 850	1 104 742	886 108	1 434 901
Immobilisations corporelles	9 835 924	3 880 827	5 955 097	6 515 483
Immobilisations financières				
Participations non consolidées	2 725	-	2 725	2 725
Créances rattachées à des part.	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	99 585	-	99 585	120 615
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
ACTIF IMMOBILISÉ	13 826 727	5 956 820	7 869 907	9 360 778
Stocks et en-cours	1 063 266	-	1 063 266	1 219 216
Créances clients et avances versées	5 522 920	615 715	4 907 205	4 454 664
Autres créances et comptes de régul.	1 171 956	132 613	1 039 343	1 403 241
Impôts différés actifs	619 588	-	619 588	592 472
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	849 991	-	849 991	297 559
ACTIF CIRCULANT	9 227 721	748 328	8 479 393	7 967 152
TOTAL ACTIF	23 054 448	6 705 148	16 349 300	17 327 930

Montants en €	31.12.2012	31.12.2011
Capitaux propres		
Capital	598 452	598 452
Primes	5 108 257	5 108 257
Réserve légale	52 406	52 406
Réserves	-980 945	321 970
Ecart de conversion	-	-
Résultat net	-1 920 136	-1 302 921
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	2 858 034	4 778 165
Intérêts minoritaires	285 970	344 868
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE	3 144 004	5 123 033
Autres Fonds Propres	-	-
Provisions	666 321	662 063
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des ét. de crédit	4 921 337	4 938 312
Autres emprunts et dettes financières	3 431 530	1 802 746
	8 352 867	6 741 058
Dettes fournisseurs et avances reçues	2 873 230	3 524 734
Autres dettes et comptes de régularisation	1 312 878	1 277 042
	4 186 108	4 801 776
TOTAL DES DETTES	12 538 975	11 542 834
TOTAL PASSIF	16 349 300	17 327 930

2 Compte de résultat consolidé

	31/12/2013	31/12/2011
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	27 428 983	29 967 274
Production immobilisée	-	-
Subvention d'exploitation	1 950	-
Transfert de charges d'exploitation	32 043	39 154
Autres Produits	6 114	13 396
Variation stock de production stockée	757	-31 530
	27 469 847	29 988 294
Charges d'exploitation		
Marchandises consommées	18 473 381	20 197 836
Transports sur achats	671 079	1 297 020
Autres achats et charges externes	4 171 531	4 486 104
	23 315 991	25 980 960
Valeur Ajoutée	4 153 856	4 007 334
Salaires et charges	3 309 349	3 425 516
Impôts et taxes	174 127	175 690
	3 483 476	3 601 206
Excédent Brut d'Exploitation	670 380	406 128
Autres charges de gestion courante	93 800	278 475
Dotations nettes aux amort. et provision	1 076 953	949 731
	Résultat d'exploitation - Opérations courantes	-500 373
	Résultat des opérations non courantes	-24 796
	Résultat financier	-413 635
	RESULTAT COURANT	-938 804
Impôts sur les bénéfices	-95 565	-30 357
	RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	-1 034 369
Dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition	-875 300	-164 635
	RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-1 909 669
Intérêts minoritaires	-10 467	23 508
	RÉSULTAT NET	-1 920 166
	Résultat par action	-0,49

3 Tableau des flux de trésorerie

	Montants en €	
	31.12.2012	31.12.2011
Opérations d'exploitation		
Résultat net	-1 920 136	-1 302 921
Part des minoritaires dans le résultat sociétés intégrées	10 467	-23 508
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploit.		
Dérive de résultat	-	-
Dotations aux Amortissements et provisions	1 729 550	1 041 541
Reprises des Amortissements et provisions	-	-9 465
Plus et moins values de cession	-156	-91 467
Impôts différés	-22 857	15 757
Subventions virées au résultat	-	-
Capacité d'autofinancement	-203 132	-370 063
Variation des frais financiers	-14 525	5 178
Variation du besoin en fonds de roulement	-562 887	-547 755
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-766 019	-917 818
Opérations d'investissement		
Décaiss / acquisition immos incorporelles	-4 068	-11 892
Décaiss / acquisition immos corporelles	-143 495	-200 542
Encaiss / cession d'immos corp et incorp	18 012	70 376
Subventions d'investissement encaissés	-	-
Décaiss / acquisition immos financières	-169	-1 399
Encaiss / cession immos financières	21 199	88 243
Incidence des variations dans le périmètre de consolidation	-	-
Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales	-125 000	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-233 521	-55 214
Opérations de financement		
Augmentation de capital ou apports	-	588 983
Dividendes versés aux actionnaires de la mère et aux minoritaires	-	-7 868
Variation des autres fonds propres	-	-
Encaissements provenant d'emprunts	1 731 056	42 261
Remboursement d'emprunts	-1 024 031	-1 120 970
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	707 025	-497 594
Variation de trésorerie	-292 515	-1 470 627
Incidences des variations de taux de change		
Trésorerie à l'ouverture	-1 123 146	347 481
Trésorerie à la clôture	-1 415 659	-1 123 146

4 Faits majeurs

4.1 Evènements principaux, faits caractéristiques de l'exercice

Le Groupe a acquis un complément de participation dans la S.C.I. Van Pul lui permettant de détenir l'intégralité du capital social de cette société. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition de 56 k€.

Le Groupe a enregistré à la clôture une dépréciation des écarts d'acquisition et des parts de marché relatifs aux entités Fleurs Cash Auvergne, Berry Fleurs et Florlanguedoc pour respectivement 437 k€, 117 k€ et 137 k€.

4.2 Evènements postérieurs à la clôture

Suivant l'assemblée générale du 21 décembre 2012, le conseil d'administration du 15 avril 2013 a porté le capital social de la société Thomas Fleurs à 781.332,70 euros par apport en numéraire d'une somme de 1.200.000 €, soit un montant nominal total de 182.880 euros assorti d'une prime d'émission totale de 1.017.120 euros.

Une requête a été déposée devant le Tribunal de commerce demandant le report de l'assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice 2012.

5 Activités et organigramme du groupe

5.1 Activités

L'activité du groupe évolue dans le secteur de la vente en gros et demi-gros de fleurs, plantes et accessoires et s'articule plus particulièrement autour des axes principaux suivants :

- vente de fleurs coupées ou de tableaux végétaux selon le mode Cash and Carry ou sur Internet,
- vente de chariots démontables,
- location de chariots,
- transport routier d'article de fleurs.

5.2 Organigramme au 31 décembre 2012

Au 31 décembre 2012, l'organigramme du groupe est présenté page suivante.

S.A. THOMAS FLEURS
CAPITAL : 998 450,00 €
ENTRAGUES

SFR'NGT MI
CAPITAL : 9 300,00 €
Detention : 99,00%
VALGRANCE

SARL SAVID
CAPITAL : 250 000,00 €
Detention : 99,80%
MEREZ

SARL MAC FLEURS
CAPITAL : 50 000,00 €
Detention : 99,00%
ENTRAGUES

SARL FLORA PROVENCE
CAPITAL : 45 775,00 €
Detention : 75,00%
MYRES

SARL FLEURS CASH AUVERGNE
CAPITAL : 220 176,00 €
Detention : 99,37%
PONT DU CHATEAU

SARL WALLFLOWER
CAPITAL : 650 000,00 €
Detention : 98,08%
ENTRAGUES

EURL BERRY FLEURS
CAPITAL : 67 058,00 €
Detention : 100,00%
PONT DU CHATEAU

SC VAN PUI
CAPITAL : 8 000,00 €
Detention : 92,46%
ENTRAGUES

SARL FLORIANLUDOC
CAPITAL : 992 000,00 €
Detention : 98,22%
CIZEAU

SARL PHOCEA
CAPITAL : 250 000,00 €
Detention : 100,00%
MARSEILLE

SC DE L'AUVERGNE
CAPITAL : 50 000,00 €
Detention : 90,00%
ST MARTIN DU FOUILLoux

B SEASONS BV
Detention : 100,00%
SJV BERGEN OP ZOOM (NL)

THOMAS MAJORS SA DE FLORE
Detention : 75,00%
VILLASUR DE MAZ (Espagne)

TRANSFLEURS
Detention : 100,00%
SJV BERGEN OP (NL)

GOUVERNEUR & CO BV
Detention : 100,00%
WARMOND (NL)

5.3 Liste des sociétés consolidées

Les sociétés consolidées du groupe Thomas Fleurs, dont la société mère est la société Thomas Fleurs S.A., sont :

Sociétés	Forme juridique	% contrôle 12.2012	% intérêt 12.2012	% intérêt 12.2011	Méthode de consolidation	Pays
SPRINGTIME	SARL	95,00%	95,00%	95,00%	Intégration globale	France
SAVID	SARL	99,80%	99,80%	99,80%	Intégration globale	France
MAC FLEURS	SARL	95,00%	95,00%	95,00%	Intégration globale	France
FLEURS CASH AUVERGNE	SARL	95,37%	95,37%	95,37%	Intégration globale	France
BERRY FLEURS	SARL	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale	France
FLORAPROVENCE	SARL	75,00%	75,00%	75,00%	Intégration globale	France
PHIOCEA FLEURS	SARL	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale	France
WALLFLOWER	SARL	98,08%	98,08%	98,08%	Intégration globale	France
FLORLANGUEDOC	SARL	98,32%	98,32%	98,32%	Intégration globale	France
SCI DE L'AUVERGNE	SCI	50,00%	50,00%	50,00%	Intégration proportionnelle	France
SCI VAN PUL	SCI	100,00%	100,00%	92,40%	Intégration globale	France
GOUVERNEUR/ 8 SEASONS	SARL	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale	Pays bas
TRANSFLEURS B.V.	-	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale	Pays bas
THOMAS MAJORISTA DE FLORS	SARL	75,00%	75,00%	75,00%	Intégration globale	Espagne

5.4 Sociétés exclues du périmètre de consolidation

La SICA MAF est non consolidée dans la mesure où elle ne présente pas de caractère significatif.

6 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

6.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe Thomas Fleurs sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliquées depuis le 1^{er} janvier 2000.

6.2 Modalités de consolidation

6.2.1 Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 Décembre. Toutes les participations significatives dans lesquelles Thomas Fleurs assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Certaines participations répondant aux critères ci-dessus ne sont pas consolidées du fait de leur faible impact (cf. note "participations non consolidées").

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;

- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

6.2.2 Élimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

6.2.3 Écarts d'acquisition

Les écarts de première consolidation représentent la différence constatée lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition de ses titres et la part de l'entreprise détentrice dans ses capitaux propres.

Les capitaux propres sont ceux qui apparaissent après que des reclassements et des retraitements aient été effectués pour que soient respectées les règles de présentation et d'évaluation utilisées pour l'ensemble consolidé.

Conformément aux recommandations du Conseil National de la Comptabilité, les écarts sont analysés et, le cas échéant, affectés aux éléments d'actifs

correspondants : l'écart résiduel non affecté est inscrit en écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont amortis linéairement sur 10 ans.

Une provision pour dépréciation des écarts d'acquisition positifs, égale à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur d'usage, déterminée en fonction des flux nets de trésorerie attendus, est constituée lorsque cette dernière valeur est inférieure à l'autre terme énoncé.

Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif sur la ligne "Provisions pour risques et charges" et sont repris au résultat sur une période maximale de 5 ans.

Le groupe a décidé dans les comptes consolidés d'utiliser la faculté d'inscription, sur une ligne distincte en immobilisations incorporelles, des parts de marchés acquises lors d'un regroupement d'entreprises dès lors qu'elles peuvent être évaluées de manière fiable. Ces parts de marché doivent être soumises à des tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur, selon les dispositions prévues à l'article 322-5 du règlement N°99-03.

Cette possibilité ressort de l'avis N° 2006-E du 6 décembre 2006 du comité d'urgence du CNC.

En vertu de ce choix, lors de la première consolidation, l'évaluation des actifs et passif détenus par l'entreprise acquise, conduit à inscrire un montant représentant une part de marché.

Cette part de marché est appréciée en fonction du Chiffres d'affaires de l'entité acquise.

A chaque clôture il est étudié s'il est opportun de déprécier cette valeur.

Les sommes inscrites sur la ligne distincte Parts de marché ne font pas l'objet d'un amortissement contrairement à celles inscrites en écart d'acquisition.

6.2.4 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 Décembre 2012, d'une durée de 12 mois, à l'exception des sociétés créées entrant dans le périmètre dont la durée est fonction de leur date de création.

6.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe Thomas Fleurs sont les suivants :

6.3.1 Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

- Comptabilisation des contrats de location-financement : appliquée
- Provisionnement des prestations de retraites et assimilés : non appliquée
- Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt : N/A
- Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif : N/A
- Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice : N/A

6.3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles concernent, outre les frais d'établissement :

- Le poste part de marché,
- Le poste écart d'acquisition,
- pour une part les éléments incorporels du fonds acquis par la société Springtime,

- Les fonds de commerce figurant à l'actif des sociétés acquises (Phocea & Berry Fleurs),
- D'autre part, les logiciels.

Les actifs immobilisés incorporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice, leur valeur économique apparaît durablement inférieure à la valeur comptable.

6.3.2.1 Fonds de commerce

Ce poste comprend des fonds de commerce issus des comptes sociaux. Ces derniers continuent d'être distingués à l'actif mais font l'objet d'un amortissement sur une durée de 10 ans.

6.3.2.2 Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

	Méthode	Durée
Fonds commercial	Linéaire	10 ans
Frais d'établissement	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans

6.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition, hors frais financiers.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou pour la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées sont les suivantes :

	Méthode	Durée
Instal. Techn. Matériel	Linéaire	5 à 8 ans
Agencements & aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels de transport	Linéaire	2 à 5 ans
Matériels de bureau & informatiques	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

L'application des règlements CRC 02-10 et CRC 04-06 n'a pas eu d'incidence sur les comptes dans la mesure où les immobilisations utilisées par le Groupe ne sont pas décomposables. L'analyse des durées d'utilisation des biens immobilisés ne fait pas ressortir de différences significatives par rapport aux durées d'usage.

6.3.4 Contrats de location-financement

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

6.3.5 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Par ailleurs, il comprend des titres de participation dans les sociétés non consolidées. Ceux-ci figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'inventaire est devenue inférieure à la valeur comptable.

6.3.6 Stocks et travaux en-cours

Eu égard à la spécificité de l'activité et à la possible diversité d'origine de produits identiques et aux coûts de transports, il a été retenu pour la valorisation des marchandises détenues en stock une méthode de calcul se basant sur les prix de vente desdits produits.

Cette méthode permet d'obtenir plus aisément le prix de revient.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des stocks devient inférieure à leur coût d'acquisition.

6.3.7 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

6.3.8 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

6.3.9 Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant

le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

6.3.10 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées dès lors que le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie.

Aucune provision pour risques et charges n'a été constatée dans les comptes consolidés.

6.3.11 Engagements de retraite et prestations assimilées

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

L'ensemble de ces coûts est mentionné en engagements hors-bilan.

6.3.12 Méthodes de conversion des opérations en devise

Les éventuelles transactions exprimées en devises étrangères sont converties aux

cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture. Les différences de change dégagées à cette occasion et celles réalisées lors des transactions en devises sont, le cas échéant, comptabilisées en résultat financier.

6.3.13 Distinction entre résultat d'exploitation et résultat des opérations non courantes

Le résultat d'exploitation est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat des opérations non courantes résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

6.3.14 Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

6.3.15 Continuité d'exploitation

Les comptes consolidés sont arrêtés en appliquant le principe de continuité d'exploitation.

Le Groupe Thomas Fleurs utilise auprès de ses partenaires établissements bancaires des facilités de caisse ainsi que des lignes d'escomptes de façon régulière tout au long de l'exercice avec des pointes en liaisons avec les dates de fortes ventes.

Le Groupe utilise et respecte le niveau maximal des autorisations consenties.

Il résulte de ces précisions que la continuité d'exploitation est sous tendue au maintien durant l'exercice à venir des conditions octroyées par les partenaires établissements bancaires.

La Société a prévu une augmentation de capital pour renforcer ses fonds de roulement et pour assurer la continuité d'exploitation. Une première tranche a été réalisée en avril 2013, pour un montant de 1,2 M€. Un protocole d'investissement envisage une 2^{ème} tranche de 1,3 M€ prévue fin juillet et une 3^{ème} tranche de 1,0 M€ dont le calendrier n'est pas arrêté.

A l'heure des présentes, demeure l'incertitude sur le renouvellement des lignes de crédit court terme et moyen terme octroyées par les partenaires Bancaires, sachant que la deuxième tranche de l'augmentation de capital est subordonnée à un accord de consolidation de ces concours bancaires.

De ce fait, la non réalisation éventuelle de ces événements pourraient être de nature à compromettre la continuité d'exploitation.

7 Comparabilité des comptes

7.1 Changements comptables

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2012, aucun changement de méthodes comptable n'est intervenu.

7.2 Variations de périmètre

7.2.1 Entrées de périmètre

Aucune entrée de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

7.2.2 Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

7.2.3 Variations de périmètre

Le Groupe a acquis, au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2012, les intérêts minoritaires relatifs à la S.C.I. Van Pul. Cette acquisition a généré l'enregistrement d'un écart d'acquisition de 56 k€ à la clôture.

7.2.4 Changements de méthodes de consolidation

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2012, aucun changement de méthodes de consolidation n'est intervenu.

8 Explication des comptes du bilan et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

8.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit au 31 décembre 2012 :

Montants en €	Valeurs brutes	Amort. & prov.	Valeurs nettes
Ecart d'acquisition	1 897 643	971 251	926 392
Frais d'établissement	7 624	7 623	1
Parts de marché	1 086 000	459 000	627 000
Fonds de commerce	748 639	503 620	245 019
Autres immo incorporelles	148 587	134 499	14 088
Total	3 888 493	2 075 993	1 812 500

Les mouvements de l'exercice se présentent de la manière suivante :

Montants en €	Valeurs brutes
Immobilisations incorporelles à l'ouverture	3 828 787
+ mouvement de périmètre	-
+ augmentation	59 706
- diminution	-
Immobilisations incorporelles à la clôture	3 888 493

Montants en €	Amortissements
Amort. & prov. des immo. incorporelles à l'ouverture	1 106 832
+ mouvement de périmètre	-
+ dotations aux amortissements et provisions	969 161
- sorties	-
Amort. & prov. des immo. incorporelles à la clôture	2 075 993

Les augmentations des immobilisations incorporelles incluent un montant de 55 638 € relatif à l'écart d'acquisition mentionné en « faits majeurs ».

Les dotations aux amortissements et provisions des immobilisations incorporelles enregistrent notamment une dépréciation de 691 000 € relative aux écarts d'acquisition (232 000 €) et aux parts de marché (459 000 €).

8.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit à la clôture :

Montants en €	Valeurs brutes	Amort. & prov.	Valeurs nettes
Terrains	273 073	-	273 073
Constructions	3 581 416	804 429	2 776 987
Installations techn., mat. & out.	2 394 641	1 099 752	1 294 889
Autres immo. corporelles	3 572 244	1 976 646	1 595 598
Immobilisations en cours	14 550	-	14 550
Total	9 835 924	3 880 827	5 955 097

Les mouvements de l'exercice se présentent de la manière suivante :

Montants en €	Valeurs brutes
Immobilisations corporelles à l'ouverture	9 714 797
+ mouvement de périmètre	-
+ augmentation	217 859
- diminution	-96 732
Immobilisations corporelles à la clôture	9 835 924

Montants en €	Amortissements
Amortissements des immo. corporelles à l'ouverture	3 199 314
+ mouvement de périmètre	-
+ dotations aux amortissements	770 474
- sorties	-88 961
Amortissements des immo. corporelles à la clôture	3 880 827

8.3 Immobilisations financières

Elles comprennent principalement les autres immobilisations financières (dépôts et cautionnements, ...) comme le montre le tableau suivant :

Montants en €	Valeurs brutes	Amort. & prov.	Valeurs nettes
Titres de participations	2 725	-	2 725
Autres immobilisations financières	99 585	-	99 585
Total	102 310	-	102 310

Les mouvements de l'exercice se présentent de la manière suivante :

Montant (en €)	Valeurs brutes
Immobilisations financières à l'ouverture	123 340
- mouvement de périmètre	-
- augmentation	169
- diminution	-21 199
Immobilisations financières à la clôture	102 310

Aucune dépréciation des immobilisations financières n'a été constatée au cours de l'exercice.

8.4 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Montant (en €)	31/12/2012	31/12/2011	Variation (en %)	Variation (en €)
Matières premières	680 119	747 360	-9,0 %	-67 241
Encours	31 286	30 529	2,5 %	757
Marchandises	351 861	441 327	-20,3 %	-89 466
Total	1 063 266	1 219 216	-12,8 %	-155 950
Provisions pour dépréciation	-	-	-	-
Valeurs nettes	1 063 266	1 219 216	-12,8 %	-155 950

8.5 Ventilation des créances brutes, par échéance

Les créances brutes se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Montant (en €)	31/12/2012	1 an	1 an
Avances et acomptes versés	300	300	-
Clients et comptes rattachés	5 522 920	4 907 205	615 715
Créances sociales	1 224	1 224	-
Créances fiscales	414 058	414 058	-
Compte-courant débiteurs	3 012	3 012	-
Débiteurs divers	681 010	530 356	150 654
Charges constatés d'avance	72 352	72 352	-
Impôt différé actif	619 588	619 588	-
Total	7 314 464	6 548 095	766 369

8.6 Détail des impôts différés

Les impôts différés ont été estimés au taux de 33,33 % sur le dernier exercice clos, comme cela était le cas au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le tableau suivant récapitule les impôts différés apparaissant au bilan et au compte de résultat :

Montants en €	Impôt différé actif	Impôt différé passif	Impact résultat
Impôts différés sur écart d'évaluation	-	502 388	-29 552
Impôts différés sur retraitements des crédits-bails	-	129 201	25 912
Impôts différés sur décalages temporaires et déficits fiscaux	599 147	-	631
Impôts différés sur provisions réglementées	-	41 908	7 770
Impôts différés sur cession d'immobilisation	27 618	-	-27 618
Total	626 765	673 497	-22 857
Reclassement IDA / IDP	-7 177	-7 177	-
Total après reclassement	619 588	666 321	-22 857

Pour information, les déficits fiscaux des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au titre des exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012 n'ont pas fait l'objet d'une activation au 31 décembre 2012, compte tenu des perspectives de bénéfices futurs du groupe. A noter que les déficits fiscaux activés au cours des exercices antérieurs à l'exercice 2011 ont pour leurs parts été maintenus.

8.7 Capitaux propres

8.7.1 Variation des capitaux propres - part du groupe

Montants en €	Capital	Primes	Réserve légale	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total part du groupe
Situation au 31 décembre 2011	598 452	5 108 257	52 406	321 970	-1 302 921	4 778 165
Affectation de résultat 2011	-	-	-	-1 302 921	1 302 921	-
Résultat de l'exercice 2012	-	-	-	-	-1 920 136	-1 920 136
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	-	-	-	6	-	6
Situation au 31 décembre 2012	598 452	5 108 257	52 406	-980 945	-1 920 136	2 858 034

8.7.2 Composition du capital social

Au 31 décembre 2012, le capital social se compose de 3 926 855 actions d'une valeur nominale de 0,1524 Euros.

8.8 Provisions pour risques et charges

Les provisions se détaillent ainsi au 31 décembre 2012 :

Montants en €	31/12/2012	31/12/2011
Provisions pour impôts différés - passif	666 321	662 063
Provisions pour indemnité de départ à la retraite	-	-
Provisions pour autres charges	-	-
Provisions pour litiges	-	-
Ecart d'acquisition négatif	-	-
Total	666 321	662 063

Les mouvements de l'exercice des provisions pour risques et charges se présentent de la manière suivante :

Montants en €	Provisions pour impôts différés	Provisions pour risques et charges	Total Provision
Provisions à l'ouverture	662 063	-	662 063
+ mouvements de périmètre	-	-	-
+ augmentations	4 258	-	4 258
- diminutions	-	-	-
Provisions à la clôture	666 321	-	666 321

8.9 Echéanciers des emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières peuvent être ventilés par échéance de la manière suivante :

Montants en €	1/2011	1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 905 889	896 234	846 811	162 844
Emprunts issus de location-financement	749 798	146 423	603 375	-
Dettes financières diverses	3 431 530	2 431 530	250 000	750 000
Concours bancaires courants	2 265 650	2 265 650	-	-
Total emprunts et dettes financières	8 352 867	5 739 837	1 700 186	912 844

8.10 Autres dettes

Les autres dettes se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Montant en €	31.12.2012	< 1 an	> 1 an
Fournisseurs	2 843 230	2 843 230	-
Avances et acomptes reçus	30 000	30 000	-
Dettes sociales	379 991	379 991	-
Dettes fiscales	384 013	384 013	-
Comptes courants	41 421	41 421	-
Dettes d'IS	154 606	154 606	-
Dettes diverses	352 847	352 847	-
Total	4 186 108	4 186 108	-

9 Explication du compte de résultat

9.1 Chiffre d'affaires du groupe

La ventilation du chiffre d'affaires consolidé se présente de la manière suivante :

Montants en €	12/2012	12/2011
Chiffre d'affaires France	22 610 895	23 670 449
Chiffre d'affaires Export	4 818 088	6 296 825
Total	27 428 983	29 967 274

9.2 Dotations nettes aux amortissements et provisions

Le montant des dotations nettes aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en €	12/2012	12/2011
Dotations aux amortissements	854 250	876 906
Dotations aux provisions	462 732	202 883
Reprise sur dotations	-240 029	-130 058
Total	1 076 953	949 731

9.3 Résultat des opérations non courantes

Le résultat des opérations non courantes, se soldant par une charge de -24 796 €, s'analyse comme suit :

Montants en €	12/2012	12/2011
<i>Produits exceptionnels</i>		
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	15 886	-
<i>Produits exceptionnels sur exercices antérieurs</i>	-	1 456
<i>Autres produits exceptionnels</i>	65 544	25 000
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	18 012	70 376
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	230 613
<i>Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges</i>	-	-
Total	99 442	327 445

Montants en €	12.2012	12.2011
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	102 982	38 105
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	-	-
Autres charges exceptionnelles	3 400	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	17 856	71 522
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	138 000
Dotations aux provisions exceptionnelles	-	-
Total	124 238	247 627
Résultat des opérations non courantes	-24 796	79 818

9.4 Opérations financières

Les opérations financières, se soldant par une perte financière de -413 635 €, s'analysent comme suit :

Montants en €	12.2012	12.2011
Produits financiers		
Gains de change	15 420	26 311
Revenus des autres créances et VMP	30 225	1 684
Produits net de cession de VMP	-	-
Autres produits financiers	3 946	31 335
Reprise de provisions financières	-	-
Total	49 591	59 330
Charges financières		
Dotations aux prov. & amort. financiers	-	-
Intérêts et charges assimilées	458 635	445 906
Pertes de change	3 505	1 246
Autres charges financières	1 086	1 355
Total	463 226	448 507
Résultat financier	-413 635	-389 177

9.5 Impôts sur les bénéfices

9.5.1 Ventilation de la charge d'impôt

Montants en €	31/12/2012	31/12/2011
Impôt exigible à taux normal	118	15
Impôts différé	-23	16
Total charge d'impôt	95	30

9.5.2 Preuve d'impôt

La différence avec le taux normal d'imposition en France s'analyse comme suit.

Résultat consolidé avant impôt	- 1 814	- 1 296
Taux d'impôt	33,33%	33,33%
Impôt théorique	- 605	- 432
Produits non imp charges ND	5	5
Déficits fiscaux non activés	433	-
Activation des déficits fiscaux antérieurs	-	357
Impôt sur amort. & dépr. écart acquis.	302	76
Dividendes - QP régime M/F	-	11
Divers	2	5
Impôt à taux différent	-42	8
Report en arrière de déficit taux dif.	-	-
Total charge d'impôt	95	30

10 Autres informations

10.1 Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

	31/12/2012	31/12/2011
Cadres	8	8
Non cadres	79	82
Total	87	90

10.2 Rémunération des mandataires sociaux

Montants en K€	31/12/2012	31/12/2011
Rémunération des organes de direction (dont adm.)	69	54

10.3 Rémunération des Commissaires aux comptes

Montants en K€	31/12/2012	31/12/2011
Rémunération pour leur mandat légal	54	57

10.4 Engagements et opérations non inscrites au bilan

10.4.1 Engagements de retraite

Comme mentionné précédemment, les engagements de retraite ne sont pas provisionnés dans les comptes consolidés. Ils constituent ainsi des engagements hors bilan et sont jugés non significatifs.

10.4.2 Engagements financiers donnés et reçus

Avals, cautionnements et garanties

Montants en K€	31/12/2012	31/12/2011
Garanties tous engagements	862	862
Garanties affectées à un engagement	2 840	2 840
Total garanties données	3 702	3 702
Cautions	-	-
Hypothèses / créances clients	293	293
Total	293	293

Effets escomptés non échus

	31/12/2012	31/12/2011
Total	1 224	601

10.4.3 Droits individuels à la formation

	31/12/2012	31/12/2011
Cumul des droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice	3 301	3 236
Total	3 301	3 236

Marie-José PSOINOS
Cabinet PSOINOS FIDUVAL
Commissaire aux Comptes
1, Allée Paul Cézanne
30400 Villeneuve Lès Avignon



155, Rue Lawrence Durrel - CS 70500
ZAC du Pôle Technologique Montfavet
84908 Avignon Cedex 9

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES : EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

**SA THOMAS FLEURS
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 781 332,70 Euros
SIEGE SOCIAL : ZAC DU PLAN- AVENUE DE COUNOISE
84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE**

RCS 390 662 716

Assemblée générale du 30 septembre 2013

SA THOMAS FLEUR

Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Actionnaires

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du code de commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale de commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I- Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L 225-38 du Code de commerce.

Conventions non autorisées préalablement

En application des articles L.225-42 et L 823-12 du code de commerce nous vous signalons que la convention suivante n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration. Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Avec la SCI VAN PUI, dont Monsieur Thomas VAN PUI est le gérant :

Votre Société a acquis des parts sociales de la SCI VANPUI, qui étaient détenus par Mr VANPUI, en date du 30 novembre 2012, ce qui porte sa participation dans le capital de ladite SCI à 100%.

Le montant de cette acquisition s'élève à 125 000 euros.

II- Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

- Concernant Monsieur Lodewijk VAN BEMMEL, Administrateur :

M. Lodewijk VAN BEMMEL, Administrateur, a perçu une rémunération brute pour l'exercice écoulé de 53 555,64 euros, hors remboursement de frais kilométriques. Celui-ci a bénéficié de l'article 83 qui avait été mis en place dans la société.

- Concernant Monsieur Thomas VAN PUL, Administrateur, Directeur Général et Président du Conseil d'Administration :

Depuis le 14 décembre 2009, le Conseil d'Administration a alloué à Monsieur Thomas VAN PUL les avantages en nature portant sur un véhicule et un logement. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ces avantages, évalués à la somme de 15 459 euros sont maintenus.

L'article 83 souscrit antérieurement se poursuit.

- Concernant les filiales dans lesquelles Monsieur Thomas VAN PUL a la qualité de gérant :

Pour les locaux situés ZAC du plan - avenue de la Counoise - 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE, la SA THOMAS FLEURS a acquitté au cours de l'exercice écoulé une somme de 57 600 euros correspondant au loyer HT, au profit de la SCI VAN PUL.

La société a donné en sous-location le 14 novembre 2007 un ensemble de locaux situés ZAC du plan - avenue de la Counoise - 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE, appartenant à la SCI BOBE, avec prise d'effet au 1er décembre 2007, à sa filiale, la société.

Lesdits locaux ont été pris à bail par la Société avec effet le 1er novembre 2007. Le montant annuel de la sous location facturé par la société THOMAS FLEURS à la société WALI.FLOWER s'élève à 66 000 euros HT en ce compris les charges locatives.

Convention de gestion de trésorerie entre THOMAS FLEURS et les filiales suivantes : 8 SEASON BV ; FLORLANGUEDOC ; SPRINGTIME ; BERRY FLEURS ; FLEURS CASH AUVERGNE ; FLORA PROVENCE ; MACFLEURS ; PHOCEA FLEURS ; SAVID ; SCI VAN PUL. Le montant maximum des avances se monte à 800.000 euros.

Convention de gestion de trésorerie. entre THOMAS FLEURS et WALLFLOWER modifiée par un avenant signé le 14 janvier 2009.
-Le montant maximum des avances se monte à 1 200 000 euros.

La société THOMAS FLEURS a transféré au profit de la SARL FLORLANGUEDOC le bail afférent aux locaux sis ZAE de l'Embosque - 34770 GIGEAN, par avenant au bail du 13 février 2008. Le bailleur a accepté la substitution sous réserve que s'appliquent les conditions afférentes aux cessions de fonds de commerce en matière de garantie et solidarité du paiement des loyers et charges et plus généralement de la bonne exécution du bail. Dans ce bail, le preneur a renoncé à la faculté de résiliation à l'issue de la première période triennale.

En mars 2008, la société THOMAS FLEURS s'est portée, caution solidaire de sa filiale FLORLANGUEDOC dans le cadre de contrats de sous location d'une partie des locaux sis ZAE de l'Embosque - 34770 GIGEAN, avec les sociétés ANADIANE SARL et HORTICASH FOURNITURES SAS pour un montant de 180 000 euros maximum pour chacune des sociétés et ce sur 10 ans.

En septembre 2009, afin d'apporter une garantie supplémentaire, la société THOMAS FLEURS s'est portée caution pour sa filiale, la SARL FLEURS CASH AUVERGNE (Pont du Château) à hauteur de 50% pour un prêt de 210 000 euros, au taux de 4,20%, souscrit auprès de la Banque Populaire du Massif Central (agence de CLERMONT-FERRAND) et ce pour toute la durée du prêt, soit 84 mois.

La société THOMAS FLEURS détient un compte courant dans les livres de sa filiale SPRINGTIME pour un montant de 153 235,39 euros, produisant un intérêt au taux annuel de 3%.

Dans le cadre d'un financement pour des travaux d'agrandissement à JARVILLE LA MAILGRANGE (54), la société THOMAS FLEURS et sa filiale SPRINGTIME ont conclu le 9 septembre 2009 une convention de blocage de ce compte courant durant la durée de remboursement, à savoir 5 ans, à un taux d'intérêt annuel de 3%.

La société THOMAS FLEURS s'est portée caution pour sa filiale, la SARL MACFLEURS, d'un prêt de 19 000 euros au TEG de 7,72% auprès des établissements AUTOSPHERE FINANCEMENTS pour une durée de 60 mois à l'effet de financer un véhicule utilitaire neuf BOXER FG de la marque PEUGEOT.

Fait à Avignon et Villeneuve lez Avignon, le 23 juillet 2013

Les commissaires aux comptes,

@2c Entreprises

Bruno Perazzo
Associé



Psoinos Fiducial

Marie-José Psoinos
Associée

